

Centre  
de services scolaire  
des Chênes

Québec 



**PROJET  
ÉDUCATIF  
DE L'ÉCOLE  
SAINT-JOSEPH  
2023-2027**

**PROJET ÉDUCATIF 2023-2027**



# LE PROJET ÉDUCATIF


## TABLE DES MATIÈRES

- 04 BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF**
- 05 ENCADREMENTS LÉGAUX**
- 07 CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF**
- 08 MISSION, VISION ET VALEURS**
- 09 CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT**
  - 09** ENVIRONNEMENT EXTERNE
  - 10** ENVIRONNEMENT INTERNE
  - 13** LE BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE
- 14 FORCES, DÉFIS ET ENJEUX**
- 15 ENJEUX**
  - 15** LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES
  - 16** LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES
  - 17** LA RELATION ÉCOLE-FAMILLE
- 18 MISE EN OEUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF**
- 19 ANNEXES**



# BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.



Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

# ENCADREMENTS LÉGAUX

Le Projet éducatif est élaboré en respect des éléments prévus dans la Loi sur l'instruction publique (LIP).

## Écoles primaires

Le Projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte: (LIP, article 37 )

- le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
- les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- les cibles visées au terme de la période couverte par le Projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
- la périodicité de l'évaluation du Projet éducatif déterminé en collaboration avec le centre de services scolaire.

Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2<sup>o</sup> du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire.

Le Projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.



La période couverte par le Projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article

459.3.

(LIP, article 74)

Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert.

Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

Le conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école. Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

# CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

L'ensemble du personnel de l'école

- Les enseignants
- Les professionnels
- Le personnel de soutien

Les élèves de 4<sup>e</sup> année, 5<sup>e</sup> année et 6<sup>e</sup> année

Les parents



## GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

- Comité de pilotage projet éducatif
- L'ensemble du personnel de l'école (enseignants, professionnels, de soutien, direction)
- Les membres du Conseil d'établissement

# MISSION

La mission décrit la raison d'être d'une organisation.

Notre Mission : Ici, on fournit un enseignement de qualité adapté aux besoins des élèves dans un milieu sécurisant.

# VISION

La vision décrit l'avenir que l'organisation souhaite bâtir, ce qu'elle veut devenir à moyen et à long terme. Elle est claire et inspirante pour les membres de l'organisation.

Notre vision :

Une école bienveillante qui accueille les différences.

L'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

# VALEURS

Les valeurs représentent les normes de conduite autant pour les élèves que pour le personnel. Elles sont les dispositions intérieures permettant aux gens d'agir tant de manière indépendante qu'en interdépendance.

*Respect*

*Bienveillance*

*Ouverture à la diversité*



# CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

## ENVIRONNEMENT *EXTERNE*

Facteurs externes qui exercent une influence sur les moyens mis en place par l'école ou le centre.

10 / 10

IMSE

(indice de  
défavorisation  
de l'école)

10 / 10

ISFR

(indice du seuil  
de faible  
revenu)

### Type de territoire :

École située en milieu urbain près du centre-ville de Drummondville

### Données géographiques :

École de quartier pour les élèves de la maternelle 4 ans à la 6<sup>e</sup> année du régulier.

Territoire étendu pour la clientèle en adaptation scolaire.

### Partenaires et organismes :

Centre de pédiatrie sociale : Les petits bonheurs

Intro Drummondville

Club des petits déjeuners

Tablée populaire

CIUSSS

Sûreté du Québec

Kiwanis

Club Rotary

### Données ethnoculturelles :

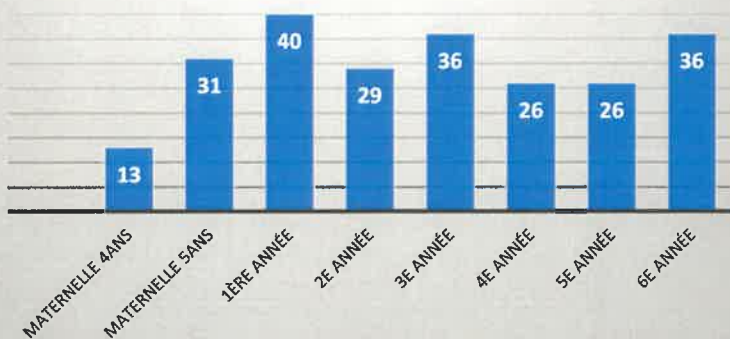
Nous accueillons des élèves provenant de **33** pays différents. La clientèle issue de l'immigration représente **34%** de nos élèves.

# CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

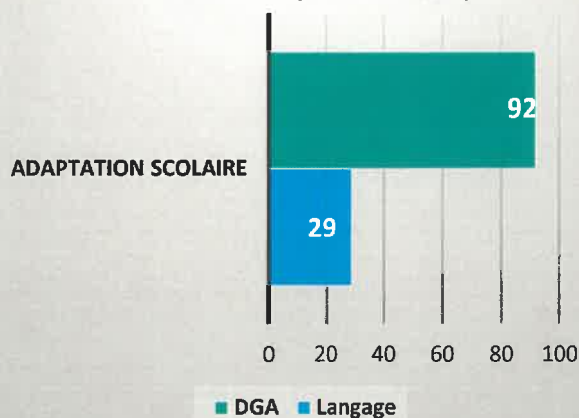
## ENVIRONNEMENT INTERNE

Situation relative aux élèves et à leur réussite, au personnel et à l'organisation scolaire.

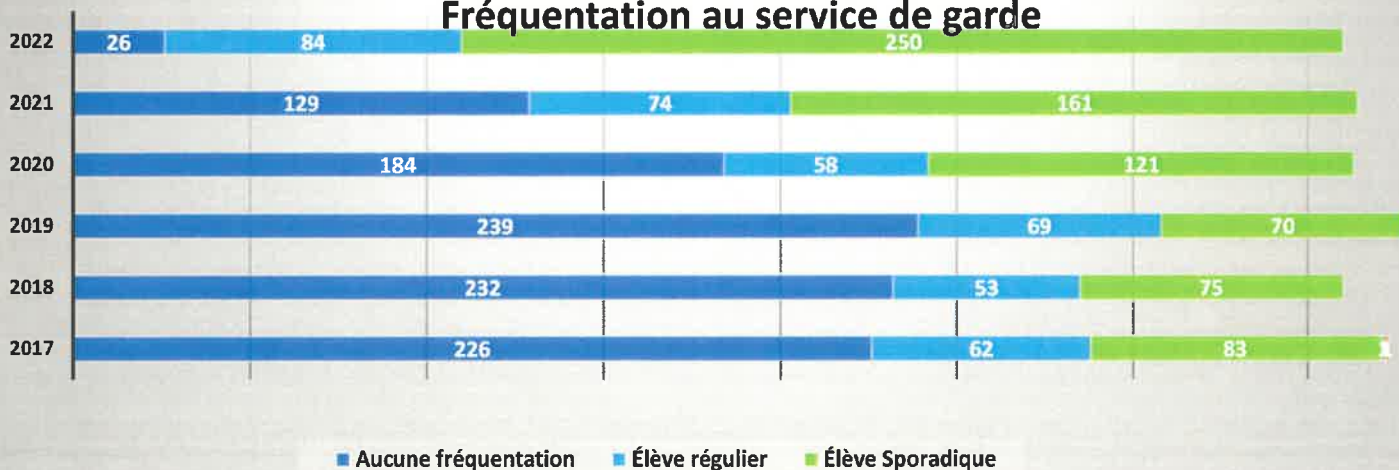
Nombre d'élèves par niveau 2022-2023 (régulier)



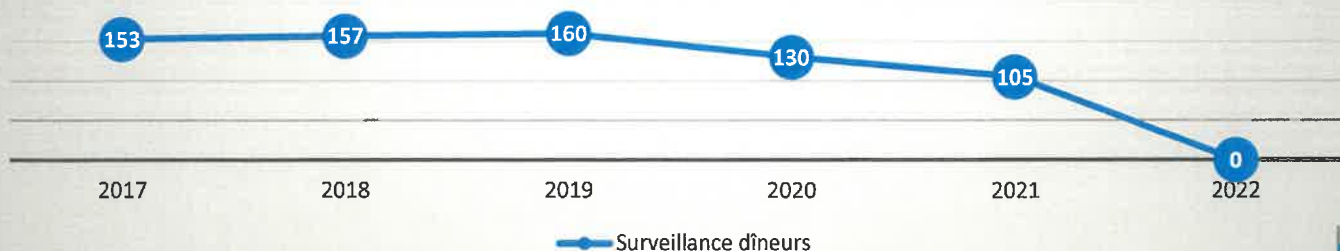
Nombre d'élèves en adaptation scolaire (2022-2023)



Fréquentation au service de garde



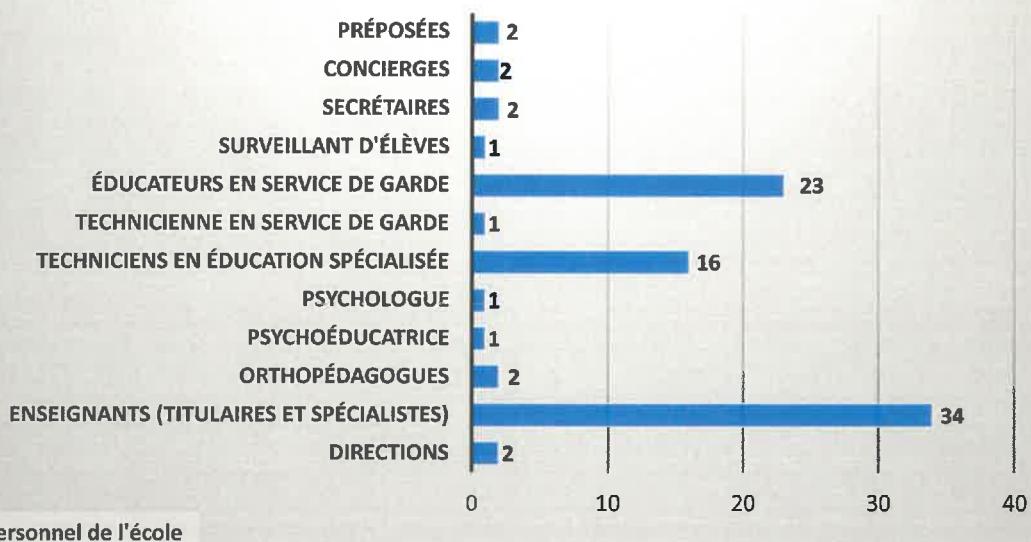
Surveillance des dîneurs



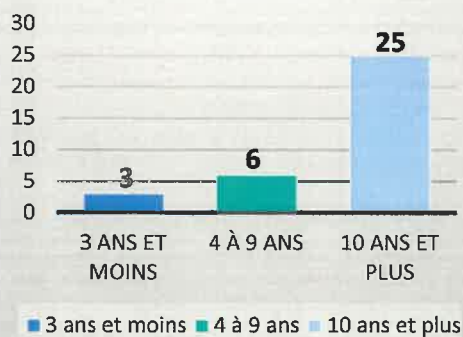
## Équipe-école

Le personnel de l'école Saint-Joseph est engagé dans la réussite pour tous nos élèves. En ce sens, plusieurs moyens et projets sont mis en place par notre équipe engagée et bienveillante.

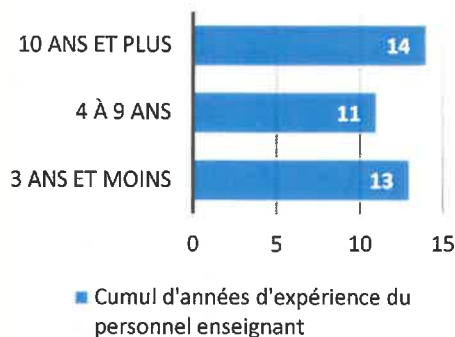
### Répartition du personnel par catégorie d'emploi



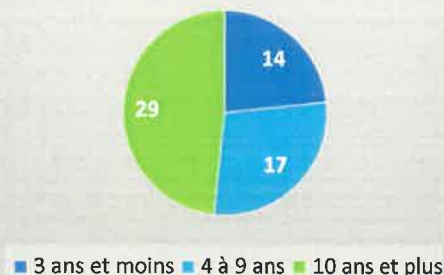
### Cumul d'années d'expérience du personnel enseignant



### Cumul d'années d'expérience du personnel non-enseignant



### Cumul d'années d'expérience de l'ensemble du personnel à l'école Saint-Joseph



## ENVIRONNEMENT INTERNE

### Offre de services Année 2022-2023

Nombre de groupes d'adaptation scolaire	DGA ( <i>difficultés graves d'apprentissages</i> ) : 8 groupes Langage : 3 groupes
Nombre de groupes au régulier	Maternelle 4 ans : 1 groupe Maternelle 5 ans : 2 groupes 1 <sup>re</sup> année : 2 groupes 2 <sup>e</sup> année : 2 groupes 3 <sup>e</sup> année : 2 groupes 4 <sup>e</sup> année : 1 groupe 4 <sup>e</sup> /5 <sup>e</sup> année : 1 classe multi-niveau 5 <sup>e</sup> année : 1 groupe 6 <sup>e</sup> année : 2 groupes

### Les élèves et leur réussite

Nombre d'élèves du <i>régulier</i> entrant au secondaire à l'âge de 13 ans	<p><b>Nombre d'élèves du régulier entrant au secondaire à 13 ans</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Nombre d'élèves</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2019-2020</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>2020-2021</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>2021-2022</td> <td>8</td> </tr> </tbody> </table> <p>■ Nombre d'élèves entrant au secondaire à l'âge de 13 ans au 30 juin</p>	Année	Nombre d'élèves	2019-2020	6	2020-2021	5	2021-2022	8
Année	Nombre d'élèves								
2019-2020	6								
2020-2021	5								
2021-2022	8								
% d'élèves de 6 <sup>e</sup> année du <i>régulier</i> ayant effectué <b>TOUT</b> leur parcours primaire à l'école <i>Saint-Joseph</i> (1 <sup>re</sup> année à 6 <sup>e</sup> année)	<p><b>% d'élèves de 6<sup>e</sup> année du régulier ayant effectué TOUT leur parcours primaire à l'école Saint-Joseph</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2019-2020</td> <td>34%</td> </tr> <tr> <td>2020-2021</td> <td>57%</td> </tr> <tr> <td>2021-2022</td> <td>31%</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Pourcentage	2019-2020	34%	2020-2021	57%	2021-2022	31%
Année	Pourcentage								
2019-2020	34%								
2020-2021	57%								
2021-2022	31%								
% d'élèves ayant 70% et plus aux épreuves du MEQ (4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année)	Voir Annexe 1								



## LE BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

Au cours d'octobre et novembre 2022, nous avons recueilli les perceptions et les attentes des principaux acteurs de l'école (les parents et les élèves). Nous avons ciblé 2 questions du sondage aux parents et 10 questions de celui des élèves.

Perception des <u>parents</u> sur le bien-être à l'école	Taux école	Taux global CSSDC
Je suis informé(e) de ce qui se passe à l'école (rencontres, activités, services, événements, etc.)	100%	97,7 %
Je suis satisfait des informations reçues concernant les apprentissages de mon enfant.	100%	95 %
Perception des <u>élèves</u> sur leur bien-être à l'école	Taux école	Taux global CSSDC
Je me sens capable de réussir dans mes travaux et mes évaluations.	92%	95%
À l'école, les élèves respectent les adultes.	93%	90.2%
Je trouve que les règlements de l'école sont appliqués de la même façon par tous.	86%	87%
En classe, je suis à l'aise de poser des questions et donner mon opinion.	90%	86.7%
Les adultes m'encouragent et reconnaissent mes efforts.	79%	92.7%
Les adultes s'intéressent à moi.	86%	82.6%
Je trouve que mes cours sont intéressants.	77%	86.3%
J'ai un endroit agréable pour dîner (bruit-espace).	70%	75.1%
J'aime les activités sur l'heure du dîner.	97%	92,8%
À l'école, les adultes respectent les élèves.	94%	96,1%

# FORCES, DÉFIS ET ENJEUX

Les forces et les défis sont décrits suite à l'analyse complète de l'environnement externe et interne. Ils peuvent concerner différents aspects (taux de réussite, sentiment de sécurité à l'école, la communication, etc....).



# ENJEU 1

## LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES

À notre école, plusieurs pratiques pédagogiques sont mises en place pour favoriser la réussite de tous nos élèves. La compétence *résoudre* en mathématique demeure un enjeu.

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Accroître la réussite scolaire des élèves			
Objectif	Indicateur	Moyenne sur 5 ans	Cible 2027
<b>Objectif 1.1</b>  Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 70% et plus à l'épreuve ministérielle en mathématique résoudre en 6e année au primaire (moyenne sur 5 ans, 2017-2022)	Le % d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve de 6 <sup>e</sup> année au primaire (moyenne sur 5 ans, 2017-2022)	51,3%	Augmentation

# ENJEU 2

## LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES

Notre école offre à nos élèves un milieu sécuritaire, inclusif et interculturel où l'on partage nos valeurs de façon positive.

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Assurer un environnement éducatif sain, sécuritaire, stimulant et ordonné			
Objectifs	Indicateurs	Situations de départ oct./nov. 22 <sup>1</sup>	Cibles 2027
<b>Objectif 1</b> Augmenter le % d'élèves qui perçoivent positivement la qualité de l'environnement	Les adultes m'encouragent et reconnaissent mes efforts (2,3)	79%	Augmentation
<b>Objectif 2</b> Augmenter le bien-être des élèves en adaptation scolaire	Maintenir le nombre de projets dans l'école auxquels les élèves d'adaptation scolaire participent	100%	Maintien

<sup>1</sup> donnée issue de la somme des pourcentages des élèves en accord et partiellement en accord.



# ENJEU 3

## LA RELATION ÉCOLE-FAMILLE

Nous constatons un taux de satisfaction élevé grâce aux formes diversifiées de communication avec les parents. Maintenir des communications fluides favorise la collaboration école-famille.

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Améliorer la collaboration entre l'école et la famille			
Objectif	Indicateurs	Situations de départ oct./nov. 22	Cibles 2027
Objectif 1 Augmenter le % de satisfaction des parents à l'égard de la communication avec l'école	Je suis informé(e) de ce qui se passe à l'école (rencontres, activités, services, événements, etc.)	100%	Maintien
	Je suis satisfait des informations reçues concernant les apprentissages de mon enfant.	100%	Maintien

# MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif 2023-2027 de l'école primaire Saint-Joseph est adopté par le Conseil d'établissement le 14 juin 2023 lors d'une séance ordinaire.

Le conseil d'établissement procède, dès cette adoption, à la diffusion de ce projet éducatif à tous les parents de l'école. Un courriel du président du Conseil d'établissement est acheminé à tous les parents et contient copie du projet éducatif 2023-2027 en fichier attaché. Le présent document est accessible en s'adressant à la présidence du Conseil d'établissement, au bureau de la direction d'établissement ou au secrétariat de l'école.

La direction d'école est mandatée pour élaborer et piloter avec l'équipe-école le plan d'action qui priorise les meilleurs moyens pour poursuivre l'atteinte des objectifs de ce projet éducatif. Elle doit mobiliser tout son personnel, créer des moments de travail commun et observer la progression des apprentissages des élèves.

La direction d'école présente annuellement à la dernière séance du conseil d'établissement (séance de juin de chaque année) la reddition de compte de ce plan d'action qui démontre les actions réalisées, les suivis et l'engagement des actions pour l'année suivante.

Signé le 14 juin 2023 à Drummondville



Madame Nacha Raymond, présidente du Conseil d'établissement

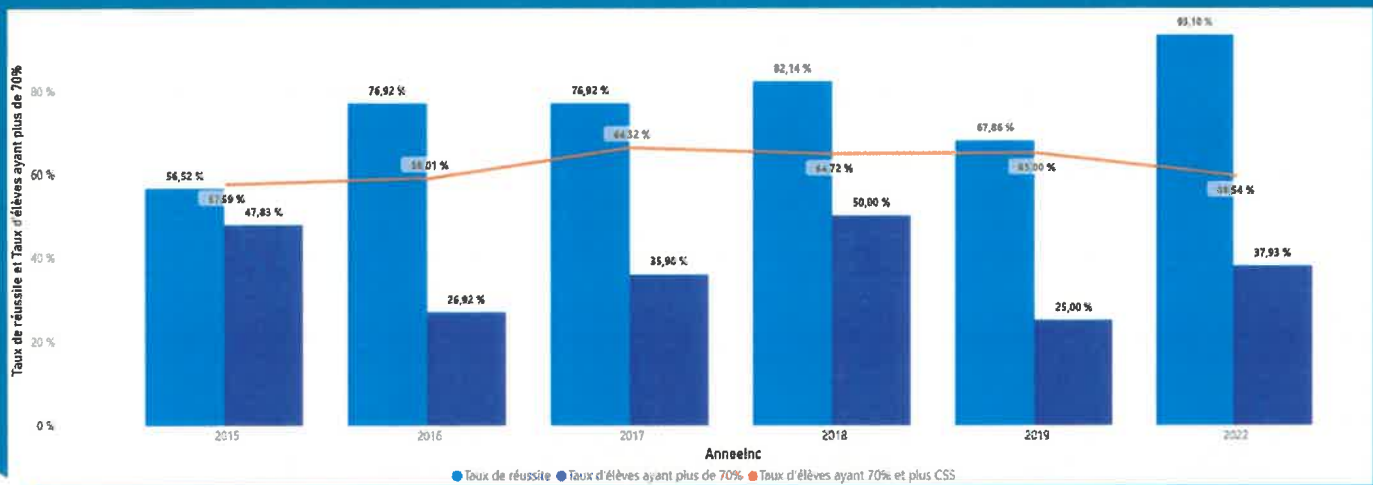


Madame Annie Lamoureux, directrice d'établissement

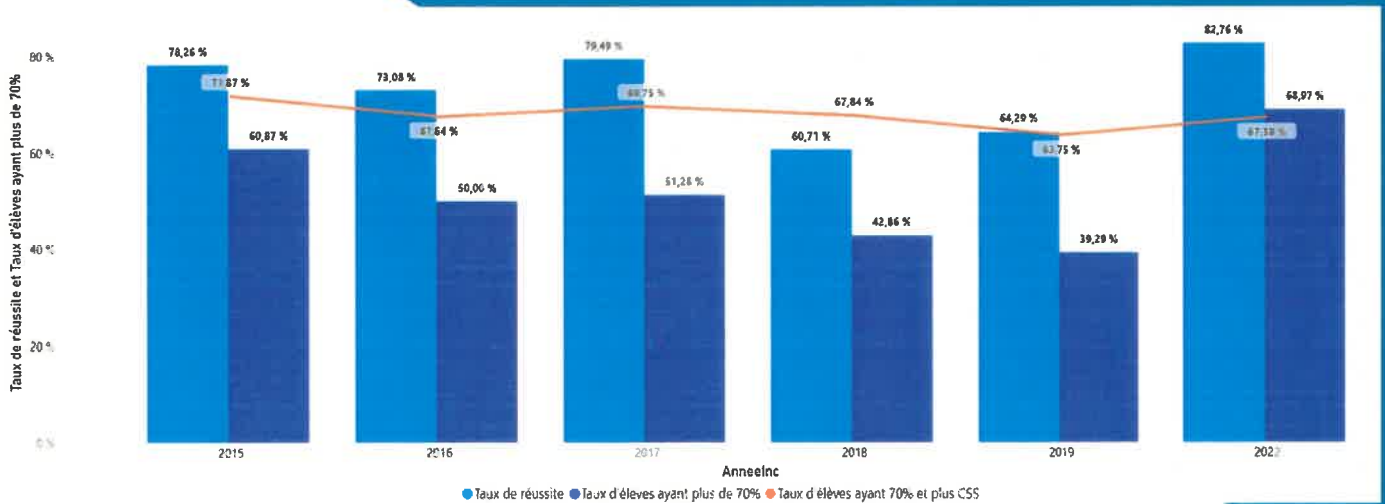
# ANNEXE 1

## TABLEAUX

### Français *écriture* 4<sup>e</sup> année

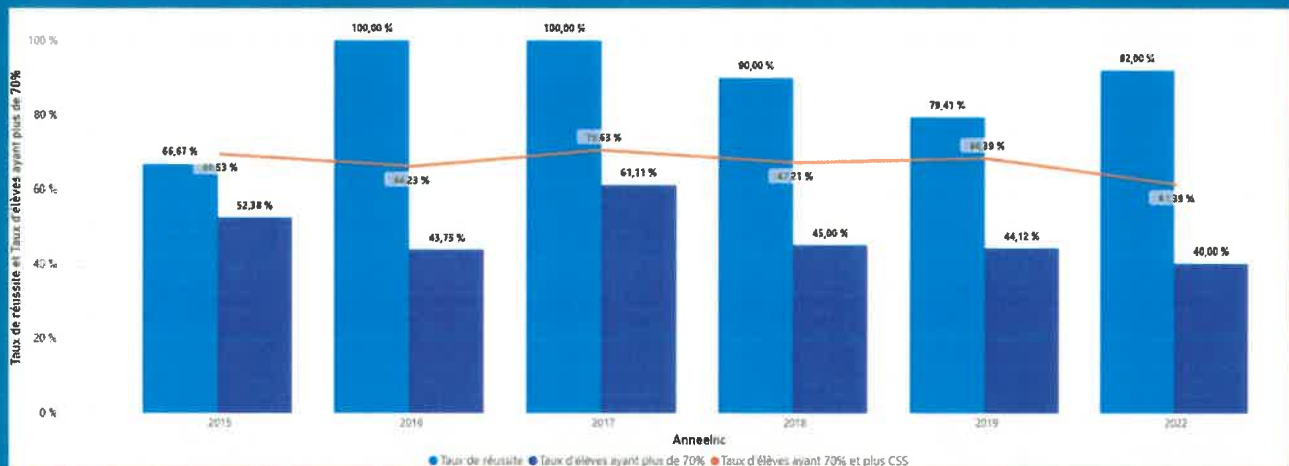


### Français *lecture* 4<sup>e</sup> année

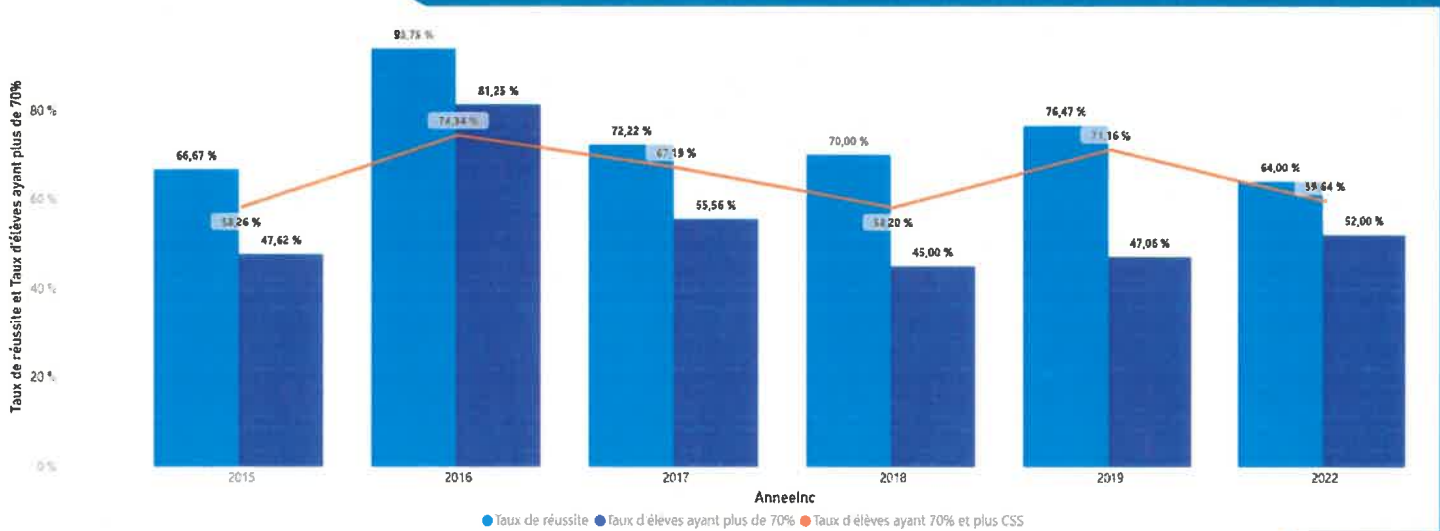


# TABLEAUX

## Français écriture 6<sup>e</sup> année

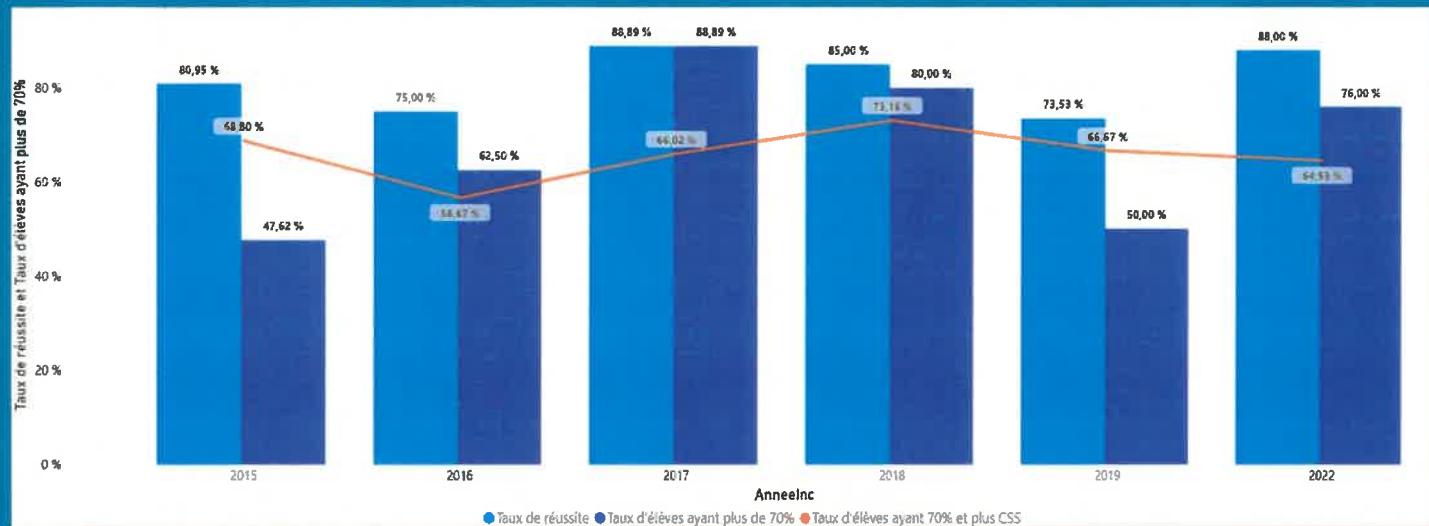


## Français lecture 6<sup>e</sup> année





### Mathématique *raisonner* 6<sup>e</sup> année



### Mathématique *résoudre* 6<sup>e</sup> année

